



Conseil Communautaire du 12 avril 2018

Compte rendu N° CC2VV_03/2018

Le 12 avril 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno BEAUDREY, Président, à la Salle des Fêtes de l'ISLE SUR LE DOUBS.

M. Bruno BEAUDREY, en qualité de Président, a convoqué l'assemblée de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes.

La séance est ouverte à 20h00. Le quorum est atteint.

Date de la convocation : 05/04/2018

Présents : Bruno BEAUDREY (Etrappe), Raymond BOBY (Bournois), Yves BOILLOT (L'Hôpital Saint Lieffroy), Yves BOITEUX (L'Isle-sur-le-Doubs), Marie-Odile BONDENET (Accolans), Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs), Jacky BOUVARD (Trouvans), Noël CHAVEY (Onans), Claude COURGEY (Rougemont), Joseph CUENOT (Mésandans), Bernard DODIVERS (Blussans), Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont) Albert FELEZ (Lanthenans), Michel FRITSCH (Rognon), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Denis GIRARD (Fontenelle-Montby), Marianne GIRARDOT (Pays de Clerval), Michel GONIN (Viethorey), Nicolas GRUNEISEN (Cubry), Jérôme GUILLOZ (Roche-lès-Clerval), Liliane GUYON-VEUILLET (Branne), François HERMOSILLA (Faimbe), Michael HUGONOT (Arcey), Philippe JANUEL (Avilley), Gérard JOUILLEROT (Anteuil), Lucien LABEUICHE (Hyémondans), Gilles LAMBERT (Chaux-lès-Clerval), Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs), Christian LEPAPE (Gouhelans), Martine LOHSE (L'Isle-sur-le-Doubs), Denise MATHIOT (Geney), Catherine MILLET (Rougemont), Rémy NAPPEY (L'Isle-sur-le-Doubs), Danièle NEVERS (Cuse-et-Adrisans), Stéphanie PACCHIOLI (L'Isle-sur-le-Doubs), Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs), Nathalie PARENT (Sourans), André PARROT (Désandans), Alain PASTEUR (Arcey), Pierre PEGEOT (La Prétière), Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux), Olivier PERRIGUEY (Mancenans), Xavier PERRIN (Montussaint), Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs), Thierry SALVI (Rougemont), Gilles SAULNIER (Tallans), Eliane SAVOUREY (Anteuil), Pierre SCHIFFMANN (L'Isle-sur-le-Doubs), Karine SIMON (Rang), Emmanuel SPADETTO (Mondon), Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs), Valérie ULMANN (Arcey), Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs), Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval), Chantal VURPILLOT (Médière), Victor ZUAN (Abbenans).

Absents excusés : Chantal JACQUEMIN (Arcey), Marie-Sophie POFILET (L'Isle-sur-le-Doubs),

Absents suppléés : Fabrice VRILLACQ (Gémonval) (*représenté par son suppléant Jérôme SIMEANT*), Gilles SAVOUREY (Gondenans-Montby) (*représenté par son suppléant Sandrine HARDY*)

Absents représentés : Jean-Marie BARBIER (Pays de Clerval) (pouvoir à Jean-Claude VERMOT), CARRIQUI Fabienne (Huanne-Montmartin) (pouvoir à Jacky BOUVARD), Claude HALM (Fontaine-lès-Clerval) (pouvoir à Georges GARNIER), Michel LAMBERT (Appenans) (pouvoir à Bruno BEAUDREY), Michel VERDIERE (Arcey), (pouvoir à Michael HUGONOT), André VURPILLOT (Désandans) (pouvoir à André PARROT).

Absents : Dominique BELFORT (Rougemont), Emmanuelle BIANCHI-LAVILLE (Uzelle), Christophe CATALA (Cubrial), François CIRESA (Soye), Sylvain DUBOIS (Romain), Pierre FILET (Montagney-Servigney), Adeline GILLOT (Marvelise), Annie GROSJEAN (Nans), Emmanuel PARISOT (Gondenans-lès-Moulins), Pascale PREDINE (Tournans), David SCHELL (Pompierre-sur-Doubs), Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désigné secrétaire de séance **Michel LAURENT**, parmi les membres du conseil communautaire.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Jeunesse : présentation des activités proposées en 2018 en présence des « animateurs jeunesse »

2. Reprise et affectation des résultats

3. Fiscalité : vote des quatre taxes directes locales

4. Approbation des budgets primitifs :

- Budget général
- Budget annexe déchets secteur ex CCPR et ex CCPC « prestataires »
- Budget annexe déchets secteur ex-CCID « régie »
- Budget annexe SPANC
- Budget annexe office du tourisme et animations touristiques et culturelles
- Budget annexe ZA Combe Rosiers
- Budget annexe ZA de Rang
- Budget annexe ZA de Cuse
- Budget annexe ZA d'Arcey
- Budget annexe hôtel d'entreprises Rougemont

5. Patrimoine : projet de rénovation énergétique du gymnase de Pays de Clerval

- Autorisation pour la signature de la convention CEE (Certificat d'Economie d'Energie)
- Validation du plan de financement prévisionnel et autorisation pour dépôt des dossiers de subventions

6. Subventions écoles de musique du territoire

7. Actualités et questions diverses

1. Jeunesse : présentation des activités proposées en 2018 en présence des « animateurs jeunesse »

Les « animateurs jeunesse » de la CC2VV se présentent à l'assemblée. **Aude GILG et Quentin VIRCONDELET** décrivent les actions mises en place par les centres de loisirs pendant les vacances scolaires, ainsi que les projets portés avec les adolescents pour la période estivale.

2. Affectation des résultats

M. le Président rappelle à l'assemblée les résultats des comptes de gestion et des comptes administratifs de tous les budgets de la CC2VV, votés lors de la séance du 29 mars 2018.

Budget principal :

(voté en non-conformité)

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 1 228 943.24 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 1 228 943.24 €

Votants : 63 Exprimés: 63 Pour : 63 Abstention : 0 Contre : 0

Budget annexe « SPANC » :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de 4 931.69 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Déficit reporté (D 002) : 4 931.69

Votants : 63 Exprimés: 63 Pour : 63 Abstention : 0 Contre : 0

Budget annexe « DECHETS – secteur L'Isle sur le Doubs » :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 290 914.59 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 147 651.27 €

Affectation en réserve (R 1068) : 143 263.32 €

Votants : 63 Exprimés: 63 Pour : 63 Abstention : 0 Contre : 0

Budget annexe « DECHETS – secteur Clerval/Rougemont » :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 347 276.43 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 347 276.43 €

Votants : 63 Exprimés: 63 Pour : 63 Abstention : 0 Contre : 0

Budget annexe « Hôtel d'Entreprises » :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 35 368.12 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 2 374.65 €

Affectation en réserve (R 1068) : 32 993.47 €

Votants : 63 Exprimés: 63 Pour : 63 Abstention : 0 Contre : 0

Budget annexe « Office du Tourisme » :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 28 551.58 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 24 224.45 €

Affectation en réserve (R 1068) : 4 327.13 €

Votants : 63 Exprimés: 63 Pour : 63 Abstention : 0 Contre : 0

Budget annexe « ZAE Combe Rosiers » :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 32 053.94 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 32 053.94 €

Votants : 63 Exprimés: 63 Pour : 63 Abstention : 0 Contre : 0

Budget annexe « ZAE de Rang » :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat de 0 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 0 €

Votants : 63 Exprimés: 63 Pour : 63 Abstention : 0 Contre : 0

Budget annexe « ZAE du Pré Rond à Cuse » :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 358 058.67 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 358 058.67 €

Votants : 63 Exprimés: 63 Pour : 63 Abstention : 0 Contre : 0

3. Fiscalité : vote des quatre taxes directes locales

M. le Président présente à l'assemblée les éléments figurant dans le Débat d'Orientation Budgétaire, validé en conseil communautaire le 29 mars dernier et qui ont permis de proposer à l'assemblée un **maintien des taux de fiscalité de 2017 pour l'exercice 2018**.

Il rappelle également que, suite à la fusion des trois anciennes communautés de communes en 2017, une durée de **lissage de 4 ans a été définie permettant d'atteindre les taux applicables au nouvel EPCI à compter de 2021**.

Les taux proposés sont les suivants :

- Pour la taxe d'habitation : 5.18 %
- Pour la taxe foncière sur le bâti : 3.96 %
- Pour la taxe foncière sur le non bâti : 7.09 %
- Pour la Cotisation Foncière des Entreprises : 21.40 %

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire de la CC2VV vote les taux de fiscalité proposés pour 2018, à savoir :

TH : 5.18 %

TFB : 3.96 %

TFNB : 7.09 %

CFE : 21.40 %

Votants : 63 Exprimés: 63 Pour : 63 Abstention : 0 Contre : 0

4. Approbation des budgets primitifs

✓ Budget général

M. le Président rappelle à l'Assemblée que, lors de sa séance du 29 mars 2018, le conseil communautaire a validé le Débat d'Orientation Budgétaire de la CC2VV.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de **BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL** pour l'exercice 2018. Celui-ci est largement détaillé dans les documents préparatoires au conseil communautaire.

Le projet de budget primitif est présenté à l'assemblée.

Dépenses fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
011	Charge à caractère générale	386 582.91 €	617 400.00 €
012	Charges de personnel	1 080 136.35 €	1 234 930.00 €
14	Atténuations de produits	1 895 298.91 €	2 017 807.00 €
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	36 800.00 €	36 800.00 €
65	Autres charges gestion courante	507 361.11 €	562 940.00 €
66	Charges financières	93 596.07 €	97 900.00 €
67	Charges exceptionnelles	636 286.44 €	174 140.55 €
022	Dépenses imprévues	0 €	30 000.00 €
	Total	4 636 061.79 €	4 771 917.55 €

Recettes fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
013	Atténuations de charges	42 431.00 €	20 000.00 €
70	Produits de services	39 539.35 €	42 300.00 €
73	Impôts et taxes	3 506 507.00 €	3 818 631.00 €
74	Dotations et participations	935 285.59 €	1 139 809.00 €
75	Autres produits gestion courante	58 073.77 €	57 000.00 €
77	Produits exceptionnels	138 981.11 €	136 000.00 €
	Total	4 720 817.82 €	5 213 740.00 €

Au total, les **dépenses de fonctionnement** prévisionnelles 2018 s'élèvent à **4 771 917 €**

Au total, les **recettes de fonctionnement** prévisionnelles 2018 s'élèvent à **5 213 740 €**

Le résultat de l'exercice s'élève donc à **441 822.45 €** dont 155 000 € qui seront virés à l'investissement pour le remboursement du capital de l'emprunt.

Dépenses d'investissement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	0€
040	Operations d'ordre entre section	35 282.47€	0€
041	Operations patrimoniales	0€	0€
10	Dotations Fonds divers Réserve	0€	0€
16	Remboursement d'emprunts	141 634.40€	155 000€
20	Immobilisations incorporelles	9 010.93€	53 000€
21	Immobilisations corporelles	142 439.41€	1 040 750€
23	Immobilisations en cours	0€	30 000.00 €
27	Autres immobilisations financières	30 000€	0€
	Total	358 367.21€	1 278 750€

Recettes d'investissement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
024	Cession immobilière	0€	0€
040	Operations d'ordre entre section	167 058.63€	36 776.58€
10	Dotation Fonds divers Réserve	8 132.56€	44 410€
13	Subventions d'investissement	7920€	493 250€
16	Emprunts et dettes assimilées	100€	451 000€
21	Immobilisations incorporelles		9 000€
27	Autres immos financières	10 372.44€	0
	Total	193 583.63€	1 034 460 €

Dépenses totales : 1 278 750 € dont 136 500 € de crédits reportés et 155 000 € de remboursement de capital

Recettes totales : 1 034 460 € dont emprunt de 451 000 € (prévision 2.5 %, 20 ans)

Recettes après virement des 155 000 € : **1 189 460 €**

Reste à financer : 89 300 € pris sur l'excédent d'investissement reporté

Débat / Questions-réponses

Sandrine HARDY demande pourquoi l'achat du terrain pour le gymnase d'Arcey est inscrit au budget alors que l'opération n'est pas encore validée par le Conseil Communautaire ?

-->C'est une prévision budgétaire. Le projet sera porté à l'approbation du Conseil Communautaire lorsque l'étude de faisabilité sera terminée. C'est à ce moment-là que le Conseil Communautaire décidera de poursuivre ou non l'opération.

Georges GARNIER explique qu'il ne partage pas toutes les orientations du budget mais qu'il l'approuvera toutefois au moment du vote.

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018, présenté par le Président et soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif principal pour l'exercice 2018.

Votants : 63 Exprimés: 64 Pour : 60 Abstention : 0 Contre : 4

MM. les vice-Présidents exposent tour à tour les sujets à l'assemblée. A partir des orientations et des besoins recensés, ont été élaborés les projets de BUDGETS PRIMITIFS ANNEXES pour l'exercice 2018. Ceux-ci sont largement détaillés dans les documents préparatoires au conseil communautaire.

✓ **Budget annexe déchets secteur ex CCPR et ex CCPC « prestataires »**

Dépenses fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
002	Déficit antérieur reporté	0€	€
011	Charge à caractère générale	360 660.68€	538 000€
012	Charges de personnel	1.18€	45 000€
65	Autres charges gestion courante	31 260.16€	36 350€
67	Charges exceptionnelles	2237.34€	5 200€
022	Dépenses imprévues	0 €	40 000€
023	Virement section investissement	0€	0€
	Total	394 159.36€	664 550€

Recettes fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
002	Excédent antérieur reporté		347 276.43€
013	Atténuations de charges	6 000€	6 000€
70	Produits de services	680 079.78€	450 000€
77	Produits exceptionnels	1679.20€	0€
	Total	687 758,98 €	803 276.43€

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2018.

Votants : 64 Exprimés: 64 Pour : 64 Abstention : 0 Contre : 0

✓ **Budget annexe déchets secteur ex-CCID « régie »**

Dépenses fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
011	Charge à caractère générale	403 618.67€	496 500€
012	Charges de personnel	79 121.16€	93 240€
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	81 715.763€	99 000€
65	Autres charges gestion courante	5 417.47€	11 450€
66	Charges financières	4 440€	4 200€
67	Charges exceptionnelles	384.10€	2050€
022	Dépenses imprévues	0 €	0€
023	Virement section investissement	0€	0€
	Total	574 697.13€	706 440€

Recettes fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
002	Excédent antérieur reporté		347 276.43€
013	Atténuations de charges	6 000€	6 000€
70	Produits de services	680 079.78€	450 000€
77	Produits exceptionnels	1679.20€	0€
	Total	687 758,98 €	803 276.43€

Dépenses investissement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	126 003.32€
16	Remboursement d'emprunts	64 908.97€	54 800€
21	Immobilisations corporelles	149 587.56€	49 260€
	Total	214 496.53€	230 063.32€

Recettes investissement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	€
040	Operations d'ordre entre section	81 715.73€	99 000€
10	Dotation Fonds divers Réserve	41 930.23€	167 903.32€
13	Subventions d'investissement	€	49 288€
	Total	123 645.96€	316 191.32€

Débat / Questions-réponses

Olivier PERRIGUEY alerte l'assemblée sur le fait que les commerçants-artisans du territoire des Isles du Doubs s'acquittent d'une redevance (part fixe d'accès au service) et que le SYTEVOM leur facture en sus les dépôts de matériaux en déchetterie.

-->L'étude d'uniformisation devrait réguler ce fonctionnement. En effet, avant que la compétence « déchetterie » soit transférée au SYTEVOM, les artisans-commerçants ne payaient que la part fixe et le dépôt était gratuit.

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2018.

Votants : 64 Exprimés: 64 Pour : 64 Abstention : 0 Contre : 0

✓ Budget annexe SPANC

Dépenses fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
002	Déficit antérieur reporté	0€	4 931.69€
011	Charge à caractère générale	8 194.60€	33 118.31€
65	Autres charges gestion courante	177€	0€
67	Charges exceptionnelles	6 000€	75 900€
022	Dépenses imprévues	0 €	7 600€
023	Virement section investissement	0€	0€
	Total	14 371.60€	121 550€

Recettes fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
70	Produits de services	8 340€	36 000€
74	Dotations et participations	3 847€	85 550€
	Total	12 187€	121 550€

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2018.

Votants : 64 Exprimés: 64 Pour : 64 Abstention : 0 Contre : 0

✓ Budget annexe office du tourisme et animations touristiques et culturelles

Dépenses fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
011	Charge à caractère générale	10 238,47€	27 700€
012	Charges de personnel	40 215,39 €	51 105€
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	0€	0€
65	Autres charges gestion courante	10 647,59€	12 770€
66	Charges financières	0€	0€
67	Charges exceptionnelles	0€	0€
042	Opérations d'ordre entre sections	83,60€	83,60€
023	Virement section investissement	0€	15 206,40€
	Total	61 185,05€	106 865€

Recettes fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
002	Excédent antérieur reporté		24 224,45€
70	Produits des services	561€	1 000€
73	Impôts et taxes	15 111,45€	15 000€
74	Dotations et participations	74 012,86€	66 640,55€
77	Produits exceptionnels	51,32€	0€
	Total	89 736,63€	106 865€

Dépenses investissement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	4 327,13€
16	Remboursement d'emprunts	0€	0€
21	Immobilisations corporelles	0€	15 300€
	Total	0€	19 627,13€

Recettes investissement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	€
040	Operations d'ordre entre section	83,60€	83,60€
021	Virement de la section fonct°	0€	15 206,40
10	Dotation Fonds divers Réserve	12 781,69€	4 337,13€
16	Emprunts et dettes assimilées	€	€
	Total	12 865,29€	19 627,13€

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2018.

Votants : 64 Exprimés: 64 Pour : 64 Abstention : 0 Contre : 0

✓ Budget annexe ZA Combe Rosiers

Dépenses fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
011	Charge à caractère générale	6 267,50€	202 000€
012	Charges de personnel	€	€
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	€	€
65	Autres charges gestion courante	€	€
66	Charges financières	€	€
67	Charges exceptionnelles	€	€
042	Opérations d'ordre entre sections	390 261,49€	396 528,99€
023	Virement section investissement	€	€
	Total	396 528,99€	598 528,99€

Recettes fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
002	Excédent antérieur reporté		32 053,94€
70	Produits des services	0€	222 000€
73	Impôts et taxes	0€	0€
042	Opérations d'ordre entre sections	396 528,99€	196 528,99€
77	Produits exceptionnels	0€	147 946,06€
	Total	396 528,99€	598 528,99€

Dépenses investissement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	202 630,91€
040	Opérations d'ordre entre sections	396 528,99€	196 528,99€
21	Immobilisations corporelles	0€	0€
	Total	396 159,99€	399 159,90€

Recettes investissement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	€
040	Operations d'ordre entre section	390 261,49€	396 528,99€
021	Virement de la section fonct°	0€	0
10	Dotation Fonds divers Réserve	0€	0€
16	Emprunts et dettes assimilées	0€	2 630,91€
	Total	390 261,49€	399 159,90€

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2018.

Votants : 64 Exprimés: 64 Pour : 64 Abstention : 0 Contre : 0

✓ **Budget annexe ZA de Rang**

Dépenses fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
011	Charge à caractère générale	4 769,10€	18 855,90€
012	Charges de personnel	€	€
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	€	€
65	Autres charges gestion courante	€	€
66	Charges financières	€	€
043	Opération d'ordre intérieur sections	€	€
042	Opérations d'ordre entre sections	€	4 769,10€
023	Virement section investissement	€	€
	Total	4 769,10€	23 625€

Recettes fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
002	Excédent antérieur reporté		€
70	Produits des services	0€	18 000€
043	Opérations d'ordre intérieur section	€	€
042	Opérations d'ordre entre sections	4 769,10€	€
75	Autres produits gestion courante	€	€
77	Produits exceptionnels	€	5 625€
	Total	4 769,10€	23 625€

Dépenses investissement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	4 769,10€
040	Opérations d'ordre entre sections	4 769,10€	€
16	Remboursement emprunt	€	€
	Total	4 769,10€	4 769,10€

Recettes investissement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	€
040	Operations d'ordre entre section	€	4 769,10€
021	Virement de la section fonct°	€	€
10	Dotation Fonds divers Réserve	€	€
16	Emprunts et dettes assimilées	€	€
	Total	€	4 769,10€

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2018.

Votants : 64 Exprimés: 64 Pour : 64 Abstention : 0 Contre : 0

✓ **Budget annexe ZA de Cuse**

Dépenses fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
011	Charge à caractère générale	4 322,78€	243 500€
012	Charges de personnel	€	€
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	€	€
65	Autres charges gestion courante	€	€
66	Charges financières	2 823,82€	2 700€
043	Opération d'ordre intérieur sections	2 850€	2 700€
042	Opérations d'ordre entre sections	490 801,68€	496 460,50€
023	Virement section investissement	€	327 755,69€
	Total	500 798,28€	1 073 116,19€

Recettes fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
002	Excédent antérieur reporté		358 058,67€
70	Produits des services	0€	209 256€
043	Opérations d'ordre intérieur section	2 850€	2 700€
042	Opérations d'ordre entre sections	496 460,50€	524 704,50€
75	Autres produits gestion courante	61,35	0€
74	Dotations et participations	523 469,45€	0€
	Total	1 022 841,30€	1 094 719,17€

Dépenses investissement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	295 761,69€
040	Opérations d'ordre entre sections	496 460,50€	524 704,50€
16	Remboursement emprunt	3 521,77€	3 750€
	Total	499 982,27€	824 216,19€

Recettes investissement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	€
040	Opérations d'ordre entre section	490 801,68€	496 460,50€
021	Virement de la section fonct°	€	327 755,69€
10	Dotation Fonds divers Réserve	€	0€
16	Emprunts et dettes assimilées	€	€
	Total	490 801,68€	824 216,19€

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2018.

Votants : 64 Exprimés: 64 Pour : 64 Abstention : 0 Contre : 0

✓ Budget annexe ZA d'Arcey

Dépenses fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
011	Charge à caractère générale		340 000€
012	Charges de personnel		€
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp		€
65	Autres charges gestion courante		€
66	Charges financières		3 000€
67	Charges exceptionnelles		€
042	Opérations d'ordre entre sections		€
023	Virement section investissement		€
	Total		343 000€

Recettes fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
002	Excédent antérieur reporté		0€
70	Produits des services		343 000€
73	Impôts et taxes		0€
042	Opérations d'ordre entre sections		0€
77	Produits exceptionnels		0€
	Total	0€	343 000€

Dépenses investissement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	€
040	Opérations d'ordre entre sections	€	€
21	Immobilisations corporelles	€	€
	Total	€	€

Recettes investissement

Article	Désignation	Réalisé 2017	Budgétisé 2018
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	€
040	Operations d'ordre entre section	€	0€
021	Virement de la section fonct°	€	0
10	Dotation Fonds divers Réserve	€	0€
16	Emprunts et dettes assimilées	€	320 000€
	Total	€	320 000€

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2018.

Votants : 64 Exprimés: 64 Pour : 64 Abstention : 0 Contre : 0

5. Patrimoine : projet de rénovation énergétique du gymnase de Pays de Clerval

○ **Autorisation pour la signature de la convention CEE (Certificat d'Economie d'Energie)**

M. Jacky BOUVARD, vice-Président, présente à l'Assemblée la mise en œuvre du programme « **Économies d'énergie dans les TEPCV** » PRO-INNO-08 au sein du PETR du Doubs central.

Le projet de rénovation du gymnase de Pays de Clerval a été sélectionné par le comité syndical du PETR du Doubs central, le 27 février 2018, pour un **montant CEE de 133 333 €**.

Dans ce cadre et afin de bénéficier de ces fonds issus du programme « PRO-INNO-08 : CEE - TEPCV », il convient de délibérer pour valider la convention de groupement et de valorisation des CEE-TEPCV pour cette opération.

Débat / Questions-réponses

Liliane GUYON-VEUILLET fait savoir à l'assemblée qu'elle déplore le manque de concertation et la méthode de répartition des CEE sur le territoire de la CC2VV.

-->Le Président lui répond que la mise en place d'une répartition équitable n'était pas simple à faire et que le souci de ne léser aucune commune, même celles avec des petits projets, a prévalu dans la démarche.

Remy NAPPEY explique que tous les porteurs de projets ont été consultés sur les autres territoires et que la démarche initiée ici par la CC2VV est un « déni de démocratie ».

-->M. PARROT lui répond que le PETR a fait miroiter des financements à 100 % pour tous les projets et a ensuite prôné un « saupoudrage » des aides plutôt qu'une priorisation des projets. Ce positionnement a, de fait, posé des difficultés dans la répartition.

→ M. SPADETTO ajoute que chacun doit prendre ses responsabilités dans cette affaire et que le Président du PETR est fautif également.

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, l'assemblée décide

- d'autoriser le Président ou son Représentant à signer la convention correspondante et toute autre pièce nécessaire à la mise en œuvre du dispositif CEE-TEPCV ;
- d'approuver la désignation du Président du PETR du Doubs central en tant que « regroupueur » ;
- de réaliser des travaux d'économie d'énergie conformes et éligibles au programme PRO-INNO-08 ;
- de confier au Président l'envoi des factures acquittées au PETR du Doubs central, au plus tard le 23 novembre 2018 et tous les documents nécessaires au montage du dossier CEE-TEPCV ;
- de valider le plan de financement prévisionnel de l'opération

Votants : 64 Exprimés: 64 Pour : 64 Abstention : 0 Contre : 0

o **Autorisation pour la signature de la convention CEE (Certificat d'Economie d'Energie)**

M. Jacky BOUVARD, vice-Président, explique que dans le cadre du projet de rénovation du gymnase de Pays de Clerval et afin de finaliser les dossiers de demandes de subventions, l'assemblée doit valider le plan de financement suivant

Dépenses : 563 000 € HT

Maîtrise d'œuvre : 46 300 €
Marchés de travaux : 500 000 €
Diagnostic amiante : 1 220 €
Contrôle technique : 5 103 €
SPS : 2 163 €
Divers et imprévus : 8 500 €

Recettes : 563 000 € HT

Subventions :
- Etat /DETR : 148 000 €
- Région /: 20 000 €
- SYDED : 45 000 €
- Effilogis : 90 000 €
- CEE : 133 000 €

Emprunt CC2VV : 117 000 €

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, l'assemblée valide le plan de financement et autoriser le Président à déposer les dossiers de subventions.

Votants : 64 Exprimés: 64 Pour : 64 Abstention : 0 Contre : 0

6. Subventions écoles de musique du territoire

Alain PASTEUR, vice-Président expose le sujet à l'assemblée.

Pour l'année 2017, et dans l'attente d'une redéfinition de sa politique d'aide aux associations, la CC2VV avait décidé de reconduire la même politique qu'en 2016, en direction de l'école de musique de Clerval. Cette subvention n'ayant pas été versée sur le budget 2017, il est proposé de subventionner l'école, à hauteur la part correspondant à la période septembre-décembre 2017 (4/12 de la subvention versée en 2016 par la CCPC) soit 5 670 euros.

Débat / Questions-réponses

Stéphanie PACCHIOLI demande pourquoi la commission « école de musique » ne se réunit pas.

-->Alain PASTEUR lui répond qu'un seul conseiller communautaire était inscrit à cette commission. En conséquence, les aides étant une composante des aides aux associations, c'est l'exécutif qui traitera cette question.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

-valide une subvention de 5 670 € à l'école de musique du Pays de Clerval (période de septembre à décembre 2017)

-indique que les crédits nécessaires ont été inscrits au BP 2018

Votants : 64

Exprimés: 64

Pour : 64

Abstention : 0

Contre : 0

7. Questions diverses

Christian DROUVOT demande pourquoi la CC2VV n'a pas souhaité poursuivre les marchés d'été à Pays de Clerval de la même façon qu'en 2017

-->Laurent TOURTIER explique que la réflexion de la commission consistait à étendre cette initiative à l'ensemble du territoire, de manière à créer de l'animation et de l'attractivité dans tous les secteurs de la CC2VV.

Nathalie PARENT expose son mécontentement à l'égard de Mme FAURE, Trésorière de l'Isle-sur-le-Doubs, et demande quelles sont les communes qui n'ont pas voté son indemnité de conseil.

-->De nombreux élus partagent ce mécontentement. Ils jugent les aptitudes relationnelles de la trésorière à l'égard des élus et des agents inadaptées.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h15.

Pays de Clerval, le 24 avril 2018

Le secrétaire de séance,
Michel LAURENT

Le Président,
Bruno BEAUDREY